



## Appartement insalubre, que faire?

Par **arn06450**, le **24/08/2010** à **21:14**

Bonjour,

Nous sommes un couple avec un enfant en bas âge.

Nous louons depuis tout juste un an cet été, nous nous sommes rendu compte que l'appart est insalubre. La moisissure s'est installée dans nos toilettes. Nous avons contacté les propriétaires qui nous ont demandé de nettoyer avec de l'ammoniac. Chose faite, un mois plus tard les dégâts sont de nouveau là.

Que dois-je faire, les propriétaires disent que cela est de notre faute?

Aidez-nous, nous ne pouvons plus supporter cette odeur, même en aérant dès le matin et en faisant tourner pendant des heures la lumière qui déclenche la VMC? merci la facture d'électricité.

Par **mimi493**, le **25/08/2010** à **00:55**

La présence de moisissures ne rend pas un logement insalubre, surtout dans une seule pièce, qui n'est pas une pièce de vie.

Vous devez trouver la cause de l'humidité. Faites vérifier qu'il n'y a pas une fuite au niveau des toilettes (selon la nature de la fuite, la réparation incombera soit au locataire, soit au bailleur) et en plus s'il y a une fuite, vous payez de l'eau en plus, sans compter que ça peut générer un dégât des eaux chez votre voisin dont vous serez responsable.

La moisissure est où : par terre, sur les murs ? Les revêtements ne semblent pas abîmés (infiltration) ? J'ai lu un truc, je n'ai pas testé

"scotcher une feuille d'aluminium sur le mur en question: si l'humidité se forme sur la feuille côté mur c'est une infiltration, il faut donc traiter le mur, si au contraire l'humidité se forme côté pièce, c'est de la condensation, il faut traiter l'aération de la pièce..."

Une fois que vous aurez déterminé la cause de l'humidité, il faudra voir comment y remédier et qui doit le faire. En attendant, nettoyez tous les jours pour ne pas laisser la moisissure s'installer (attention, l'eau de javel n'est efficace qu'employée avec de l'eau froide et en la laissant agir 15 minutes, sinon, autant laver à l'eau)

Avez-vous une option "défense-recours" dans votre assurance-habitation ? car ça peut aussi relever du dégat des eaux si ce sont des infiltrations

ça ne vous consolera pas, mais sachez que le problème est courant avec les appartements qui ont les pièces utilisant l'eau, sans fenêtre.

Par **arn06450**, le **25/08/2010** à **09:04**

Merci mimi493

Nous avons bien une infiltration puisque de l'eau s'écoule dans le coin de nos toilettes (derrière nous avons la salle de bain, à cet endroit la baignoire)

L'appartement du dessus est aussi moisi, c'est la salle de bain mais aucune preuve puisque c'est du lambris mais l'odeur est présente.

Nous avons également la moisissure qui s'est installée dans la salle de bain.

Il faut que j'allume la lumière de ces deux pièces pour qu'elle puisse aérer, je la laisse trente minutes après utilisation puis laisse la porte ouverte pour finir.